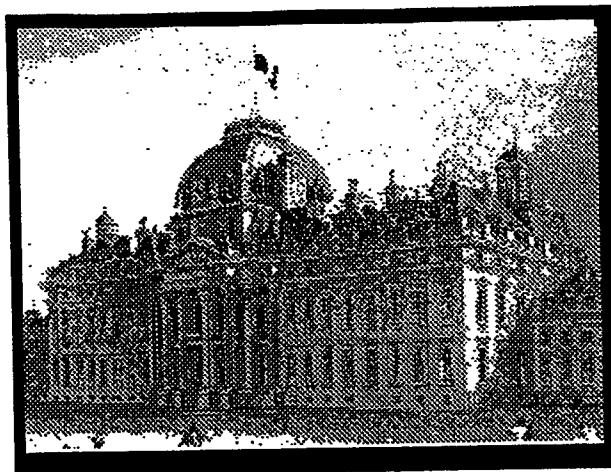


D04



ETUDE PARTICULIÈRE A OPTION

**VALEURS CIVIQUES,
VALEURS MILITAIRES**

DIRECTEUR DE RECHERCHES: COLONEL VAULTIER
DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

OFFICIERS MEMBRES DU COMITÉ:

LIEUTENANT-COLONEL DE LISI (AIR)
LIEUTENANT-COLONEL ROCCA (CARABINIERS ITALIE)
CHEF D'ESCADRON CHANLIAU (TERRE)
CHEF D'ESCADRON HADDAD (GENDARMERIE)

AVANT PROPOS

Placée sous la direction du Colonel VAULTIER, de la Direction générale de la Gendarmerie Nationale, la présente étude a été menée dans cet esprit interarmées et international qui caractérise le Collège interarmées de Défense. La composition du groupe de travail, soit un lieutenant-colonel de Carabiniers italien, un colonel de l'armée de l'Air et deux chefs d'escadron, l'un de la Gendarmerie Nationale, l'autre de l'armée de Terre, l'atteste. Cette hétérogénéité, loin de constituer un handicap, a stimulé et enrichi la réflexion en multipliant les points de vue.

L'objectif du groupe de travail n'étant pas de démontrer le bien-fondé d'idées préconçues, mais d'aboutir sans *a priori* à des conclusions objectives, les méthodes adoptées ont accordé une large place au *brain-storming*, à l'enquête et à la réflexion collective. Le *brain-storming*, initialement privilégié, a permis de mieux définir les termes du sujet, et d'en préciser les limites.

Au stade ultérieur, la recherche a amené le groupe de travail à consulter le Centre des ressources humaines, le secrétariat de la Commission Armées-jeunesse, le chargé de mission pour le Service national auprès du Directeur général de la Gendarmerie Nationale. Un voyage d'études à Marseille, ville choisie en raison de son caractère cosmopolite et des problèmes sociaux qu'elle connaît, a permis de recueillir les témoignages de représentants des comités de quartier, de responsables et acteurs locaux de la politique de la Ville - dont un appelé du contingent-, d'officiers et sous-officiers de l'armée de Terre et de la Gendarmerie Nationale en contact avec la jeunesse locale.

Enfin, les conférences données au Collège interarmées de Défense dans le cadre du cycle d'études "société et Défense" ont permis d'alimenter la réflexion: citons en particulier les prestations de Madame Dominique SCHNAPPER, du préfet Jean RIOLACCI et du professeur Raoul GIRARDET.

Les réponses ici apportées pourront sembler prudentes, réservées. C'est qu'une étude attentive du sujet a progressivement dévoilé une complexité qu'une première approche, plus instinctive, n'avait pas initialement laissé soupçonner. A la volonté d'apporter des solutions immédiates et efficaces s'est opposée la nécessité de prendre en compte les réalités du terrain. Ainsi sont apparues clairement les limites de la liberté d'action des Armées en matière de promotion des valeurs civiques, et combien il serait vain, voire dangereux pour elles, d'agir isolément.

INTRODUCTION

Pétrie de l'esprit de l'Antiquité classique, de celui du judéo-christianisme et de la philosophie des Lumières, la France a élaboré un idéal de civilisation démocratique et républicain, fondé sur la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et le principe de la souveraineté du Peuple. L'existence d'un véritable. État-nation, s'appuyant tant sur un héritage historique fort, que sur un fondement territorial bien défini, a favorisé la construction d'une identité et d'une unité nationales tangibles. Dans ce cadre, les armées sont traditionnellement présentées comme l'expression militaire de la démocratie: elles sont la démocratie en armes.

De fait, en dépit de l'originalité de l'institution militaire, les valeurs que cultivent les armées ne diffèrent pas de celles qui fondent la démocratie et s'inscrivent bien dans l'esprit de l'idéal républicain français. Toutefois, de telles valeurs semblent aujourd'hui perdre du terrain, dévoyées par l'évolution de la société contemporaine, à tel point que la cohésion nationale s'en trouve dangereusement affectée. Dans ce contexte, bien qu'incapables d'agir seules et contraintes d'adapter leur message aux réalités présentes, les armées peuvent œuvrer efficacement pour la promotion de l'esprit civique et la défense des valeurs démocratiques et républicaines.

Il nous appartient de démontrer d'abord qu'en dépit de leur spécificité et de la nécessité d'adapter les principes démocratiques aux exigences de la vie militaire, les armées cultivent des valeurs identiques à celles qui fondent la république et la démocratie. Puis, nous tenterons de définir en quoi les valeurs traditionnelles sont menacées par l'évolution de la société contemporaine, et déterminerons les implications de ce constat pour toute action des armées en faveur du civisme. Enfin, nous présenterons les actions entreprises et proposerons celles pouvant être envisagées dans l'optique d'une participation des armées à la promotion des valeurs démocratiques et républicaines.

I- VALEURS MILITAIRES ET VALEURS CIVIQUES ONT MÊME FONDEMENT:

L'institution militaire est l'un des remparts voulus par la République. Pour le rendre totalement efficace, la Cité a arrêté une organisation qui ne repose pas totalement sur des principes démocratiques. Cette nécessité conduit certains à penser que le totalitarisme guette les armées et qu'elles sont un danger potentiel pour la démocratie; en fait, l'institution militaire française, en dépit de ses originalités, est et reste en parfaite concordance avec le modèle républicain.

D'abord, nous évoquerons succinctement le passage de la démocratie à la République. Nous verrons ensuite que l'institution militaire est gardienne des principes de la démocratie, tandis que son organisation interne obéit à des règles qui peuvent ne pas être totalement démocratiques.

11- PASSAGE DE LA DÉMOCRATIE A LA RÉPUBLIQUE:

Les démocraties sont formées d'individus attachés à leur libre arbitre. La république est composée de citoyens rassemblés autour de concepts fondateurs, facteurs de cohésion nationale.

L'émergence de la démocratie, puis le passage de la démocratie à la république se font par un long cheminement intellectuel.

En premier lieu naît peut-être le sens de la liberté:

- liberté de conscience;
- liberté d'expression;
- liberté de choisir son destin individuel.

S'affirme ensuite l'importance intrinsèque de chaque individu, mais aussi la nécessité de le protéger de la société par une organisation complexe de lois.

Maître de sa conscience et de son libre arbitre, protégé des excès de ses semblables, élisant ses représentants, l'homme est entré en démocratie.

Pour perdurer, la démocratie doit alors assurer à ses enfants une forme achevée d'éducation, afin que soit donnée à l'individu une maîtrise suffisante du discernement, condition indispensable de l'exercice des libertés et du goût de l'homme pour la démocratie...

Enfin, lorsqu'un héritage commun pousse un groupe humain à souhaiter vivre ensemble, suivant un modèle et des normes dans lesquels il veut se reconnaître, alors la démocratie peut se muer en république. Les valeurs la fondant sont inscrites dans sa loi fondamentale; rassemblées dans une quintessence de concepts, elles sont chargées de cristalliser les orientations retenues. La France, comme chacun le sait, a magnifié la liberté, l'égalité, la fraternité.

Les individus se muent en citoyens quand leur adhésion à ces concepts devient facteur de cohésion nationale.

12- LES ARMÉES: UN OUTIL AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE:

Un constat superficiel peut conduire certains à considérer que l'institution militaire, loin d'être au service de la république, est la source d'un totalitarisme toujours menaçant.

En effet, comment l'institution militaire pourrait-elle être gardienne des principes de la démocratie, alors qu'en son sein, ces mêmes principes censés permettre l'émergence de la république ne sont pas totalement respectés?

Quelques exemples suffisent à illustrer ce point de vue:

-où est la liberté d'expression chez celle que l'on surnomme encore " la Grande muette " ?

-où est la liberté du fantassin au moment où le chef donne l'ordre de l'assaut?

-où est la liberté de conscience quand aucun syndicalisme ne protège l'individu?

Et puis, n'a-t-on pas en mémoire le sinistre souvenir de toutes les dictatures militaires qui ont ensanglanté l'histoire?

Pour répondre à cette objection, il convient d'aller plus loin et d'examiner les valeurs fondant l'institution militaire: des plus évidentes aux plus discrètes, tout en s'attachant aux hommes qui font profession de les servir.

La valeur la plus manifeste de l'institution militaire est le sens de la discipline, qui semble tellement s'opposer à la liberté. Vue de l'extérieur, elle peut même sembler relever parfois de l'étroitesse d'esprit; mais le militaire sait bien que cette discipline est la condition indispensable de la réussite des opérations. Sur le terrain, chaque unité est le maillon indispensable d'une chaîne dont seul le haut commandement a une vision globale, appréhendant lui seul la complexité et la cohérence générales des ordres donnés.

La discipline s'appuie sur la nécessaire confiance du subordonné en ses chefs et en leur aptitude à arrêter les meilleures décisions. D'ailleurs, il faut souligner aussi cette vraie discipline intellectuelle qui pousse le plus grand nombre à s'acquitter au mieux de la mission reçue, si modeste soit elle. Il ne s'agit pas tant de faire que de bien faire, avec souvent pour seul juge, sa propre conscience. Bien loin d'un homme sot, nous sommes davantage en présence d'un soldat confiant en l'aptitude de ses chefs à commander et rigoureux dans l'exécution du service.

Au nombre des valeurs militaires, vient ensuite le sens de la hiérarchie, tellement visible dans les armées. Au risque pour certains d'oublier alors que la hiérarchie et la déférence qu'elle suscite sont omniprésentes dans notre société, que ce soit en entreprise, en université et partout ailleurs. Cependant, elle y est quelque fois occulte et est souvent dissimulée; en revanche, les armées la montrent sans fard, sans flagornerie du subordonné qui exprime naturellement sa déférence et avec le respect du chef pour les hommes qu'il commande. Ce sens de la hiérarchie, ce respect de la personne humaine et des subordonnés trouvent leur plus noble expression dans le respect du militaire pour les lois fondant la Cité, ainsi que dans le patriotisme que l'on peut simplement définir comme "l'attachement sincère pour son pays, pour sa patrie".

L'esprit de corps, la cohésion, sont aussi l'apanage des armées. Ils trouvent certainement leur source dans la conviction d'œuvrer journallement pour le bien commun; ils sont galvanisés par la fraternité d'armes, forgée dans les souffrances endurées en commun sur les théâtres d'opération.

A ce titre d'ailleurs et plutôt que d'évoquer le sens un peu rigide de l'honneur que l'on dit trouver chez les militaires, il faut davantage souligner le souci du chef d'entraîner ses subordonnés par l'exemple.

Enfin, il convient de bien remarquer que la combativité et le courage ordinairement reconnus aux militaires sont d'un tout autre ordre que ceux du mercenaire. Ce dernier échange sa liberté contre de l'argent, acceptant le principe aliénant que toute cause ou son contraire puisse être défendue armes à la main, pourvu que l'on soit payé. Le militaire, quant à lui, estime devoir se battre pour les causes nobles que la république défend.

Au-delà se situe l'abnégation du combattant. Il sait que la cause servie peut le conduire à la mort. Cette abnégation, faite de sens du devoir et de discipline librement consentie, met en exergue le moteur essentiel qui anime le soldat: il est prêt à se battre au nom - et au nom seul - des vertus les plus élevées qu'il croit discerner dans la république, et non pour des motifs futiles ou mercantiles.

Ainsi, la suspicion de totalitarisme toujours menaçant qui accompagne les armées vient, pour l'essentiel, d'un malentendu, d'une confusion, d'une observation superficielle. Chargée de défendre les principes de la république, l'institution militaire ne s'est jamais voulue pour autant modèle républicain. En revanche, elle a été forgée par la république pour être, avec les lois, le garant, le rempart de la liberté. Conçue comme un outil, toutes les formes de liberté - et nous avons vu lesquelles - n'y ont pas leur place, ou tout au moins y trouvent des formes d'expressions particulières. Néanmoins, au coeur des motivations complexes qui habitent les militaires existe la certitude du démocrate de s'engager librement et suivant des formes codifiées, au nom d'un modèle de société qui s'appelle république.

Cependant, il peut se créer à la longue une scission préjudiciable entre la nation et ses armées, notamment quand la perception de l'idéal démocratique et républicain sur lesquels est fondée la société se dilue dans l'esprit du citoyen.

II- LES ARMÉES FACE AU DÉVOIEMENT DE L'IDÉAL RÉPUBLICAIN ET DÉMOCRATIQUE:

L'observation de la société française contemporaine permet de constater un certain dévoiement de l'idéal démocratique et républicain, du moins dans son expression traditionnelle. Ainsi, les concepts de nation et de citoyenneté perdent de leur consistance, cependant que se développent, au détriment de la cohésion nationale, individualisme et adhésion à de nouvelles solidarités. Dans un tel contexte, qu'il est nécessaire d'analyser avant d'envisager toute forme de participation de notre institution à la promotion du civisme, les armées, attachées à la tradition républicaine, peuvent par contraste sembler conservatrices, voire marginales.

21- DÉVOIEMENT DE LA PRATIQUE DÉMOCRATIQUE:

Premier aspect illustrant l'infléchissement des valeurs traditionnelles, l'avènement de l'État-providence a pour conséquence l'instauration d'une société d'assujettis et d'ayants droit, plus portés à la défense d'intérêts individuels ou catégoriels qu'à celle d'un "intérêt supérieur de la nation", d'identification malaisée. L'État-providence, par l'importance qu'y prennent les transferts, par le jeu permanent du prélèvement et de la redistribution, assure certes une indispensable fonction de protection, mais suscite en contrepartie plus d'égoïsme que de civisme. En outre, l'État, quoique prônant - et imposant parfois - la "solidarité", se trouve impuissant à maintenir la cohésion nationale dans un contexte dominé par l'âpreté de la crise sociale. Les idéaux de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, brutalement confrontés aux réalités du quotidien, semblent une rêverie de philosophe.

De plus, au modèle représentatif officiellement consacré par les textes constitutionnels, a officieusement succédé la pratique d'une démocratie d'opinion. Or, si la démocratie représentative participe d'un esprit prospectif et s'attache à la défense de l'intérêt collectif, il n'en n'est pas de même de cette démocratie d'opinion, qui favorise le court terme et vise à la satisfaction de besoins ou de revendications de circonstance. Cette tendance se trouve encore confortée par la pratique massive de la démoscopie.

Ainsi se développe une conception consumériste de la démocratie: la consommation de masse du discours politique - on a pu à cet égard parler de politique-spectacle - engendre une perte de références, un affaiblissement des valeurs civiques. En effet, le citoyen, se trouvant cantonné à un rôle passif de spectateur ou d'auditeur, n'exerce plus son esprit critique, abdique sa citoyenneté, devient pur consommateur. Le message politique s'en ressent: s'adressant à l'individu, il fait peu référence à l'intérêt général, jugé moins mobilisateur. De plus, si les valeurs traditionnelles de la république et de la démocratie semblent perdre du terrain, de nouvelles valeurs, par le phénomène de mode dont s'accompagne toute logique de consommation, connaissent en revanche de subits engouements: ainsi se mobilise-t-on volontiers pour ou contre tel thème ou tel projet de loi, avec le sentiment d'exercer, de façon fort légitime, une démocratie directe.

Or, ce problème de la légitimité, essentiel à l'exercice de la démocratie et l'un des fondements même de la cohésion nationale, se pose aujourd'hui avec acuité. La reconnaissance de la légitimité du pouvoir avait ainsi pu assurer la cohésion de la société pourtant inégalitaire de la France de 1914. Cependant, les institutions de la République se trouvent aujourd'hui en butte à la suspicion des citoyens, du fait de l'exemple spectaculaire et déplorable de quelques prévaricateurs et concussionnaires.

Parallèlement, l'on assiste à l'émergence de pouvoirs illégitimes faussant le jeu démocratique: ainsi en est-il, par exemple, de la presse, n'hésitant pas même à s'autoproclamer "quatrième pouvoir". De même, intérêts financiers et lobbies de toutes sortes parviennent-ils à exercer une influence peu compatible avec les exigences morales de l'idéal républicain. Enfin, l'opinion se trouve sollicitée à l'excès, voire courtisée. Ceci accrédite, non seulement chez les manifestants eux-mêmes mais encore chez les responsables politiques, l'idée de la légitimité d'une expression directe par la pression de la rue, qui serait fondée, au même titre que l'Assemblée nationale, à faire échec à tel projet de loi.

22- AFFAIBLISSEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE:

Outre le dévoilement ci-dessus évoqué de la conception traditionnelle de la démocratie, la société française contemporaine apparaît menacée dans sa cohésion, la notion de civisme s'effaçant au profit d'intérêts corporatistes, individualistes, ou confinant parfois même au tribalisme.

Une telle évolution est particulièrement sensible dans le domaine du travail: la précarité de l'emploi, l'impératif de performance, la recherche prioritaire du profit contribuent à subordonner le bien commun aux intérêts particuliers. Mais surtout, rompant avec les solidarités militantes, politiques ou syndicales traditionnelles, lesquelles supposent un engagement collectif apportant sa contribution au débat démocratique et à l'évolution de la société, apparaissent des groupes de pression corporatistes, des "coordinations" vouées, non sans un certain égoïsme social, à la défense d'intérêts de clan.

La crise économique et plus particulièrement le chômage, entraînant une extrême stratification sociale, aggravent cette dilution. Ainsi, les banlieues de nos grandes villes, constituant parfois de véritables ghettos, voire des zones de "non droit", en sont un témoignage spectaculaire: à la partition ploutocratique de la société correspond son cloisonnement géographique. Aussi, loin de coexister, de se côtoyer, les citoyens en viennent-ils à s'ignorer, se jalouser, se haïr ou se craindre, et à ne plus se reconnaître d'intérêt commun.

Tout aussi préoccupante pour la cohésion nationale est l'existence d'entités ethniques ou culturelles, s'efforçant de gagner droit de cité au travers de la notion récemment développée de "droit à la différence". En effet, un tel concept se trouve en opposition totale avec l'idée de nation dans son acception française traditionnelle, civique, laïque, anti-ethnique, le projet national français se caractérisant par sa volonté de transcender par la citoyenneté les particularismes de toute nature.

De même, le concept de "communauté", de caractère infra ou supra national et s'appuyant sur des critères locaux - le "peuple corse"- ethniques, raciaux ou religieux, ne peut être accepté sans que soit gravement porté atteinte aux principes d'unité et d'indivisibilité, sans lesquels il n'est pas de République française.

Enfin, le citoyen contemporain se caractérise par l'individualisation de ses modes de conduite, et un certain refus de recevoir sans examen les vérités qu'on tenterait de lui inculquer. Chez lui s'opposent des besoins fondamentaux d'assistance et d'autonomie, s'affrontent la tentation corporatiste et la préservation de l'initiative individuelle et de la vie privée. Ainsi demande-t-on plus à l'État, tout en revendiquant "moins d'État", et retient-on de la qualité de citoyen plutôt les droits qu'elle procure que les devoirs auquel elle assujettit.

23- AFFAIBLISSEMENT DE L'ESPRIT DE DÉFENSE:

Le consumérisme, engendrant la volonté de sauvegarder quoi qu'il arrive le confort et les avantages acquis, la perte de cohésion nationale ci-dessus analysée ont pour corollaire l'affaiblissement de l'esprit de défense.

L'internationalisation des échanges économiques, l'extension des pouvoirs et du droit européens rendent aussi plus diffuse la conscience de l'identité nationale. De même, la règle du consensus international, la notion de "nouvel ordre mondial" sous contrôle américain ne contribue guère à mobiliser les esprits.

En outre, force est de constater à quel point est difficile pour tout citoyen non averti, avec la disparition de l'ordre bipolaire, l'identification des menaces auquel notre pays pourrait être désormais confronté; en déterminer le degré de probabilité n'est guère plus aisé. Point, aujourd'hui, de cause ou d'ennemi nous amenant à transcender les égoïsmes ci-dessus dénoncés; point d'intérêt supérieur, du moins tangible, autour duquel réaliser l' "Union sacrée".

De plus, comment une faible conscience de la signification profonde des notions d'identité et d'unité nationales pourrait-elle susciter un quelconque intérêt pour la défense? A cet égard, on mesure à quel point est nécessaire la promotion de l'esprit civique, restituant au citoyen les repères qui lui font défaut.

Par ailleurs, on peut observer une certaine "féminisation" des esprits au sein des sociétés développées contemporaines, où les femmes ont pris une place prépondérante dans l'éducation. Sans sexisme aucun, entendons par là qu'il n'est plus guère de mise, voire qu'il est suspect de célébrer des qualités traditionnellement considérées comme viriles, telles que courage, énergie, combativité, autorité, faible émotivité.

Enfin, la confiance excessive en la technique satisfait la propension de notre société à évacuer la mort: ainsi la guerre du Golfe a pu accréditer l'idée outrancière qu'il était possible de remporter la victoire sans qu'il en coûtât; ce mythe du "zéro mort" renforce la tentation de déléguer aux armées, techniquement spécialistes, une préoccupation dont la responsabilité incombe pourtant, selon la tradition républicaine, à l'ensemble du corps civique.

24- LES ARMÉES ET LA PROMOTION DE L'IDÉAL CIVIQUE:

Face aux évolutions et aux menaces qui viennent d'être identifiées, et compte tenu de l'affaiblissement de l'esprit de défense qui en résulte, la tentation est grande d'impliquer les armées dans des actions visant à promouvoir les valeurs démocratiques et républicaines traditionnelles, et à restaurer l'idéal civique. Toutefois, de telles actions doivent être conduites avec discernement, et ne peuvent faire abstraction du constat qui vient d'être dressé.

D'abord, les armées disposent-elles de la crédibilité nécessaire, et sont-elles moralement habilitées à donner des leçons de civisme? Il convient à cet égard de ne pas oublier qu'il leur est fait grief, encore qu'elles n'en soient pas directement responsables, des dysfonctionnements du Service national et du caractère indubitablement inégalitaire de cette institution. Or, avec la fin de son universalité, le Service national ne peut plus guère être présenté comme la contrepartie militaire de la citoyenneté et de la démocratie.

De plus, si elles cédaient à la tentation du prosélytisme sans effort d'adaptation aux réalités sociales et psychologiques du moment, les armées ne manqueraient pas de se trouver en butte à l'accusation d'endoctrinement de la jeunesse. Il leur serait inévitablement reproché, en dépit des meilleures intentions et quoiqu'un tel grief ne corresponde en rien à la réalité d'une institution où se retrouvent toutes les familles de pensée, un conservatisme et un nationalisme outranciers, peu en phase avec la conception contemporaine de la démocratie.

A l'inverse, les armées elles-mêmes ne sont-elles pas tentées de s'aligner sur les modèles industriels et commerciaux, fondant par exemple leurs messages de recrutement sur l'offre de débouchés, de formations, de techniques? Les militaires, hors du cadre de leur service, ne se conduisent-ils pas à l'instar des autres citoyens, ne partagent-ils pas, à la spécificité militaire près, leurs préoccupations?

Toutefois, les armées possèdent de réels atouts leur permettant de promouvoir l'esprit civique. D'abord, elles bénéficient dans la nation d'une bonne image de marque: le Livre blanc sur la Défense les crédite, dans les sondages d'opinion qu'il publie en annexe, de 70% d'avis favorables, ce qui leur assure une certaine crédibilité. Ensuite, leur désintéressement, leur dévouement au service de la nation n'est guère mis en doute. Enfin, les formations militaires, ignorant toute forme de discrimination, gommant par l'uniforme et la discipline toute distinction sociale, mettent naturellement en œuvre un civisme du quotidien conforme à la tradition républicaine.

Il est donc possible aux armées d'agir de façon crédible pour la défense des idéaux républicain et démocratique, non seulement par le biais du Service national, mais encore hors de ce cadre. Toutefois, pour la conduite d'une telle action, deux principes doivent être retenus:

- les armées doivent adapter leur message à l'évolution de la société: à défaut elles s'exposeraient à n'être pas comprises, voire à être accusées de pratiquer l'endoctrinement;

- les armées ne peuvent agir seules: sinon, leur action serait sans écho ni efficacité; au pire, elles feraient figure de conservatoire de valeurs, auquel les citoyens seraient tentés de s'en remettre sans se sentir réellement impliqués.

Ayant précisé dans quel cadre et dans quel esprit les armées peuvent agir en faveur de la promotion de l'esprit civique, il nous reste à identifier et préciser les actions susceptibles d'être menées.

III.PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES DANS LES ARMÉES

Avant d'examiner les actions susceptibles d'être entreprises par les armées en vue de l'affermissement d'un esprit civique et républicain au sein de la société, il convient de recenser les actions actuellement menées.

31- LES ACTIONS ACTUELLES

L'action des armées dans la promotion des valeurs de la république s'effectue aujourd'hui, essentiellement par le biais du service national. Il est sensé constituer un brassage social et demeure une sorte de creuset "initiatique" pour les jeunes Français, bien que cette fonction subisse des altérations, du fait notamment de la disparition de son caractère universel. Ce brassage s'articule autour de la sélection initiale et du service proprement dit.

*Le passage dans les centres de sélection lors des "trois jours" est le seul moment où existe un véritable brassage entre les Français, puisqu'ils y sont tous convoqués.

Ce bref séjour dans une enceinte militaire laisse en général un souvenir négatif. En effet, aucun effort n'est fait par les armées pour promouvoir leur image. Au lieu d'être une "vitrine" suscitant chez les jeunes gens le désir de prendre leur place au sein de cette institution, le centre de sélection donne l'image désuète d'une armée à la "Courteline". Le mélange des différentes classes sociales y est trop bref pour permettre une meilleure connaissance réciproque et a fortiori la promotion des valeurs républicaines. Enfin, le contact qui peut exister entre le jeune étudiant et le jeune "beur" de banlieue se traduit par un rejet. Le passage en centre de sélection reste cependant souhaitable car il s'applique à tous. Cette universalité, qui n'est qu'une des formes de l'égalité devant la loi, doit être érigée en règle durant l'ensemble de la période de service national, ou au moins pendant une période plus longue que celle qui existe actuellement.

*Le brassage social qui s'opérait jadis au fil du service national existe de moins en moins. L'une des raisons qui l'explique est l'existence de formes de service "privilegiées": services civils, Police, UISC (Unité d'Instruction de la sécurité civile), etc. Certains jeunes diplômés se voient employés dans des "sinécures" et bénéficient de traitements de faveurs pouvant paraître, à juste raison, scandaleux aux yeux de ceux qui n'en bénéficient pas (C.F. rapport de la Commission Armée - Jeunesse). Ces formes de service permettent à ces jeunes diplômés, souvent cooptés par leurs futurs employeurs, de passer dix mois très confortables auprès d'institutions ou d'administrations dans lesquelles ils apportent leur concours. Ces jeunes font, par ailleurs, défaut à l'encadrement d'unités purement militaires où ils seraient en mesure, en raison même de leur culture, d'apporter à des jeunes issus d'autres milieux, un complément d'information et de formation morale et civique.

En fait, dans un état qui se trouve en temps de paix depuis plusieurs décennies, le concept de "la Nation en armes" n'existe plus. Ne font leur service national que ceux qui ne peuvent pas faire autrement, ou qui ont été mal renseignés pour y échapper. Cette première constatation va déjà à l'encontre du but recherché: la République ne considère pas les citoyens de manière égalitaire face à l'obligation du service national. Comment l'Armée pourrait-elle être, dans ces conditions, un lieu d'éveil aux valeurs républicaines?

Elle ne reste cependant pas totalement inactive face aux jeunes les plus démunis et a entrepris quelques actions qui tendent à affirmer son rôle social.

Les actions "Défense-lecture" paraissent intéressantes mais leur effet reste limité auprès des jeunes qui en auraient le plus besoin: elles ont lieu en dehors des heures de service et imposent des contraintes à ces appelés qui ne ressentent pas la nécessité d'apprendre.

L'action des officiers-conseils reste souvent au niveau du voeu pieux; en effet ils ne sont pas en mesure de proposer un emploi aux appelés libérables et axent la priorité de leur action sur les jeunes engagés en fin de contrat.

Cette vision pessimiste doit cependant être tempérée par l'existence certaines actions qui méritent d'être citées dans le domaine de l'insertion à la vie civile des appelés du contingent. Ainsi la Gendarmerie s'efforce-t-elle de mettre en contact ses appelés avec les employeurs potentiels des circonscriptions dans lesquelles ils exercent leurs fonctions pendant leur service national. Si cette action ne débouche pas forcément sur une embauche au moment de la libération, elle permet aux jeunes une approche du monde du travail auquel ils vont être confrontés dès la fin de leur service.

De même, convient-il d'évoquer le nombre de permis de conduire obtenus par les jeunes français grâce à l'instruction dispensée dans les Corps de troupes.

Cette inégalité devant le service national et dans la participation à la défense du pays se poursuit au-delà. Même après leurs obligations légales les français ne sont pas traités de la même manière. A l'exception des jeunes qui feront partie de la réserve sélectionnée et qui auront encore des contacts avec la Défense, on constate, pour la plupart des appelés, une rupture totale des liens noués durant le service. Cette rupture est à la fois le signe que le service national n'a pas laissé beaucoup de souvenirs agréables à évoquer et qu'il demeure dans l'esprit des jeunes une "corvée"(au sens de la contribution forcée d'Ancien régime) dont on se débarrasse avec plaisir.

La réserve sélectionnée ne peut pas assurer totalement le prolongement de l'Armée dans la Nation car ce ne sont plus de "gros bataillons" qui la constituent. Il faut ajouter que ce n'est pas ceux qui ont le plus besoin de "leçons de civisme" qui souhaitent en faire partie. De plus les réservistes ne seront pas en mesure, en raison de la fracture qui existe entre eux et les autres anciens appelés, de contribuer à la cohésion sociale et à la transmission de l'esprit civique.

Il convient de remarquer qu'il n'existe pas en France de structures associatives réunissant d'anciens appelés, qui pourraient permettre de conserver les liens noués durant le service national et pourraient être un relais d'opinion pour la promotion des valeurs républicaines dans la société.

L'universalité du service national doit demeurer la règle surtout si on envisage sa réduction.

Il faut tout d'abord que le service au profit du pays soit universel. Il convient ensuite de mettre à profit ce temps, où tous les jeunes français sont à la disposition de la nation, pour les instruire, les informer, les éduquer aux principes républicains, aux valeurs qui ont permis au pays de devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Il est nécessaire enfin, de donner aux plus démunis au plan intellectuel quelques armes pour se défendre dans la vie courante, et participer pleinement à la vie sociale: lecture, connaissance des administrations, droits et devoirs du citoyen.

32- LES AMÉLIORATIONS POSSIBLES

Dans l'éventualité de la conservation d'un service national tel qu'il est aujourd'hui, l'Armée est-elle la mieux placée pour cultiver et diffuser les valeurs républicaines qui fondent notre société ? En a-t-elle les moyens ? Que faudrait-il changer pour remplir cette mission à la fois pédagogique et sécuritaire?

En dehors du service national lui-même, la situation des armées dans la société ne leur permet pas actuellement de promouvoir les valeurs républicaines hors du cadre des préparations militaires. En effet, il paraît difficile d'effectuer du "prosélytisme" hors des casernes. Toutefois les manifestations publiques auxquelles elles peuvent participer à l'occasion des commémorations diverses, notamment lors des fêtes nationales ne doivent pas être négligées. Encore faut-il que le public, et en particulier le public des adolescents soit réceptif au message ainsi diffusé. La seule action envisageable ne pourrait se faire qu'en collaboration avec l'Education nationale. Même si les armées participent aux divers "carrefours des métiers" qui ont lieu dans les milieux lycéens ou étudiants elles y assurent une présence pour un recrutement professionnel mais pas pour la promotion du service national et encore moins pour celle des valeurs républicaines. Peut-être faut-il voir dans cet état de fait la volonté de supprimer un jour ce service qui est dans l'esprit de beaucoup de jeunes une survivance des corvées d'Ancien régime? Le leur laisser croire n'est-il pas l'admettre?

Une action de fond pourrait être entreprise pendant la période de formation initiale suivie par l'ensemble des appelés quelles que soient leur armée ou leur arme d'affectation. L'adaptation, à ce public particulier, d'un programme d'instruction civique, d'initiation aux valeurs républicaines, d'apprentissage du respect de la personne, du droit à la différence, de la vie en communauté et du goût de l'effort, paraît être un objectif minimum qu'il serait souhaitable d'atteindre.

Les activités sportives et militaires pourraient sans aucun doute être mises à profit pour l'acquisition du sentiment de solidarité et de camaraderie, tissant ainsi des liens qui pourraient perdurer au delà du service militaire et des clivages sociaux. Pour permettre la mise en oeuvre d'une telle politique il est nécessaire de faire passer TOUS les jeunes français par cette période de formation qui ne saurait être inférieure à deux mois. Il paraît indispensable d'assurer auprès de ces jeunes, un traitement égalitaire au moins pendant une période initiale commune où ils recevraient une formation militaire de base et surtout une formation civique et morale qui leur permettrait d'acquérir pour certains, le bagage civique minimum, et pour d'autres le message indispensable à diffuser dans le reste de la société. Ainsi, les jeunes gens servant en particulier dans les établissements scolaires et les associations de quartier pourraient-ils participer au renforcement de la cohésion nationale. Les armées quant à elles, donneraient une image de l'institution conforme à ce qu'elle est: républicaine, universelle et égalitaire.

33- L'ACCÈS A LA CITOYENNETÉ

Par le service national, les armées offrent l'opportunité, avec leurs moyens pédagogiques et surtout humains, de permettre aux jeunes les plus marginaux de retrouver leur citoyenneté. En effet, les jeunes Français qui ont connu l'échec scolaire, un foyer familial éclaté, des conditions de vie difficiles parfois même en marge de la société ou dans la délinquance, trouvent pendant leur période de service national, une occasion de sortir du milieu dans lequel ils vivent et de connaître de nouveaux horizons. L'occasion d'un "sevrage de galère" devrait être saisie à la fois par les jeunes et par les pouvoirs publics qui pourraient trouver dans ce passage obligé que doit rester le service national, la possibilité de remettre sur les rails du civisme quelques jeunes à la vue bouchée par les barres et les tours des ZUP et des quartiers défavorisés.

L'effort à consentir par l'institution militaire serait relativement peu important. Le groupe chargé de la présente étude s'est déplacé à Marseille et a pu constater auprès de différents intervenants civils et militaires de cette ville, que les jeunes gens des quartiers nord de Marseille, Français de deuxième ou troisième génération s'adaptaient assez facilement à leur passage sous les drapeaux. Ils paraissaient, aux dires d'un Chef de corps, ayant ces recrues à commander, plutôt fiers d'être appelés et de servir, et portaient volontiers en permission revêtus de leur uniforme. Ce dernier point, bien qu'anecdotique mérite d'être souligné car il avait d'autant plus étonné l'officier qui en faisait état, que ce dernier venait de l'est de la France avec un préjugé passablement défavorable sur la cité phocéenne. Le port de l'uniforme constitue le premier signe de reconnaissance de l'appartenance à une communauté et c'est bien l'affirmation d'une identité que recherchent les jeunes. Cette sorte de rite que constitue le port d'un uniforme est un moyen de dire sa fierté de faire partie de la communauté nationale. A Marseille, où le sentiment communautaire est déjà exacerbé par le club de supporters de football auquel appartiennent la plupart de ces jeunes, le port d'un uniforme militaire, pour un départ en permission est particulièrement révélateur de cette volonté de démonstration.

Il suffirait en fait de peu de chose pour que les armées puissent utiliser le sentiment latent de cohésion qui existe chez les jeunes Français et qu'elles canalisent les énergies.

Lors de ce même déplacement, ont été rencontrés des cadres militaires qui participent à l'animation de clubs sportifs. Cette pratique paraît tout à fait intéressante, bien qu'elle reste encore peu étendue. En effet, autant il importe que les armées soient en mesure de délivrer un message de cohésion nationale, autant il convient qu'elle en manifestent la concrétisation. La participation de cadres professionnels à l'animation sportive ou culturelle du lieu où ils habitent paraît être un moyen non négligeable pour tendre vers le succès d'une action d'envergure. Il paraît effectivement impossible de prêcher, d'un côté, la cohésion sociale et de rester par ailleurs, replié au sein d'un milieu protégé dont les seules communications avec l'extérieur ne se feraient que lors de l'exercice de la profession. Le nombre d'officiers ou de sous-officiers qui sont prêts à participer à une action bénévole au profit de clubs sportifs, de groupements de scoutisme et autres est tout à fait significatif.

Ces actions doivent être non seulement encouragées mais développées. Le soutien de l'institution aux initiatives de ses membres paraît être le meilleur vecteur de ce développement. Les moyens des armées peuvent, sans risques importants, être mis à la disposition de cadres qui souhaiteraient animer des structures de loisirs dans les quartiers des villes où ils se trouvent. La passation de contrats, de conventions avec les communes pourraient permettre ainsi une pénétration dans le milieu civil de cadres dont l'action susciterait l'adhésion des jeunes. La possibilité de disposer d'installations sportives, de locaux, ou de diverses installations, dans la limite, bien entendu, des impératifs du service de l'unité serait sans aucun doute un moyen de propager des valeurs, de relever le niveau de l'opinion des jeunes face à l'institution militaire, et de donner quelques principes à appliquer: discipline, respect des autres, solidarité, etc.

L'action des armées devrait être mieux connue du grand public avant même le début du service national, pour permettre une meilleure compréhension des buts qu'elles poursuivent et mieux affirmée tout au long du temps de présence sous les drapeaux.

Une information dans les centres de documentation, les manifestations publiques (foires, centres commerciaux, etc.), les carrefours des métiers dans les établissements scolaires sur les actions entreprises dans les armées paraît indispensable. Il est nécessaire, de montrer que l'armée est une école de cohésion, de courage physique, d'effort mais aussi de camaraderie. La promotion de l'esprit de corps ou d'arme doit être accrue auprès de ce public qui cherche souvent à s'identifier dans un idéal. La valorisation des actions internationales, humanitaires ou militaires semble être un facteur de succès.

La formation militaire générale pendant laquelle on inculque quelques notions d'esprit de défense et de formation civique doit être assurée dans toutes les unités recevant des appelés et être dispensée par des officiers. La connaissance des institutions françaises, des grandes dates de l'histoire et du rôle de l'Armée doivent faire l'objet de rappels. En outre, il semble intéressant de profiter des célébrations telles que prises d'armes, remises de décorations ou de fourragères pour réaliser des opérations de relations publiques en milieu civil, impliquant si possible les populations locales. En plus de la formation civique et morale, il y aurait à généraliser ces pratiques pour tendre vers un accroissement de la cohésion du régiment et du sentiment d'identification des jeunes.

Après la fin du service national, en tant qu'anciens de l'unité où ils ont servi, les libérés pourraient être invités à participer aux célébrations et prises d'armes évoquées plus haut. Cela permettrait la naissance d'une dynamique qui ferait un effet de "boule de neige" dans la société.

L'accès à la citoyenneté des jeunes qui ne peuvent y accéder normalement dans le cadre familial ou scolaire paraît être un défi à la mesure des armées qui pourraient participer à cette nécessité nationale avec des moyens dont elles disposent déjà. Cet aspect particulier du rôle formateur des armées s'insérerait dans une action d'envergure pour la transmission de l'esprit civique et des valeurs de la république.

34- QUELQUES PROPOSITIONS

En faisant connaître son attachement aux valeurs civiques et républicaines, les armées peuvent concourir à affermir le tissu social.

341-Au sein des armées

-La formation initiale des jeunes appelés doit être faite par des cadres très motivés, choisis pour leurs aptitudes pédagogiques et leurs qualités morales.
-A l'heure actuelle les formes civiles du service national sont ressenties comme une injustice. Il est nécessaire que la représentation nationale réforme ce système qui permet à certains appelés de bénéficier d'un traitement de faveur où le "parrainage", la cooptation et le "piston" démotivent chacun. Il devient indispensable de mettre en place une structure interministérielle chargée du contrôle, de l'emploi et de la formation des jeunes effectuant un service civil.

-Il convient d'assurer la même formation initiale à tous les appelés quelle que soit la forme prise par le service. Elle devrait être axée vers l'apprentissage ou le développement de valeurs morales communes et reconnues comme étant facteurs de cohésion. Il y a nécessité de faire comprendre l'appartenance à une même communauté au-delà des différences individuelles. Le rôle des appelés effectuant un service civil dans les établissements scolaires est primordial. Aussi c'est à ceux-ci notamment que doivent s'adresser en priorité les deux mois de formation civique et morale.

342-Actions paramilitaires

Dans la sphère éducative et en complément de l'action menées par les enseignants, la participation des armées à l'information et la formation civiques au sein de l'Éducation nationale serait intéressante pour promouvoir la solidarité et l'esprit de cohésion sociale. Le relais dans appelés servant dans les établissements scolaires paraît devoir être retenu en priorité

La création d'associations ouvertes aux anciens appelés par armées, armes, voire régiment ou base doit être encouragée. Ces associations, à but essentiellement caritatif, pourraient permettre de participer à des mouvements nationaux ou locaux, tels que téléthon, animation de clubs de sports ou de loisirs dans des quartiers des villes ou dans les campagnes (ski en montagne, randonnées etc.;)

L'exemple italien est riche d'enseignements:

En Italie l'Armée n'est pas engagée de façon permanente et ponctuelle pour améliorer ses relations avec la société civile. Cependant l'existence de deux grandes associations d'anciens militaires appelés constitue un pont entre les deux .

L'association nationale des Alpains (ANA), qui recueille les anciens des troupes alpines, met en exergue l'esprit bénévole et l'aspect institutionnel des relations entre l'armée et la société. Une autre grande association est celle des "ex-Carabiniers".

Le bénévolat découle du fait que les membres de l'ANA sont tous volontaires. Ils s'y inscrivent à la fin de leur service dans les troupes alpines, soit en tant que professionnels soit en tant qu'appelés du contingent. Presque tous les alpins s'inscrivent à l'ANA et leur contribution aux activités varie selon leur seule volonté d'engagement

Ces associations sont reconnues par les Etats-majors des armées qui apportent leur aide et leur soutien à leurs initiatives. En effet elles (surtout l'ANA) sont très ouvertes vers la société civile, avec une forte vocation sociale.

L'ANA est constituée d'une structure centrale et de nombreuses sections dispersées sur le territoire. Toutes les sections sont autonomes. Le recrutement à caractère régional des troupes alpines fait que les sections sont placées surtout dans les régions de l'arc alpin.

Les activités des sections sont nombreuses et diversifiées. Elles peuvent consister à organiser des voyages, des activités sportives et de loisirs au profit des associés et de leurs proches ou des activités de solidarité sociale. Par exemple, le recueil de fonds pour des causes humanitaires, la construction ou la restauration d'immeubles à utilité sociale. L'ANA a toujours été présente, en apportant son aide, lors des catastrophes naturelles qui ont frappé le pays. Chaque année, l'ANA organise dans une grande ville italienne une manifestation nationale avec la participation enthousiaste de la population .

L'association des Carabiniers qui est constituée (à la différence de l'ANA) surtout par d'ex-professionnels, fonctionne d'une manière analogue, .

Ces associations sont un exemple de la possibilité qu'il existe de propager les valeurs propres à la société militaire. Elles sont un moyen efficace pour organiser les forces des bénévoles dans un cadre institutionnel et ne sont pas repliées sur elles-mêmes.

Les armées recrutent des jeunes, leur transmettent des valeurs civiques et militaires, en font un bloc homogène et uni par les mêmes idéaux parmi lesquels on retrouve le sens du devoir, de la Patrie, de la responsabilité, de l'honneur. Cette cohésion, au nom des mêmes idéaux et des mêmes valeurs, se transfère, quand le service national s'achève, dans la société civile par les biais de ces associations. Ces dernières, dans une continuité idéale, poursuivent les efforts dans la société civile, mais cette fois avec l'adhésion personnelle et volontaire de l'individu qui choisit d'en être membre.

Les jeunes qui adhèrent volontairement aux associations, enrichis par les valeurs acquises pendant leur service militaire, sont eux mêmes un exemple pour les autres jeunes et la société qui les entoure.

Le drapeau, le sens de l'honneur, du sacrifice, sont banalisés, dépouillés peut-être du décorum militaire et mieux accepté par les civils.

Ces actions sont entreprises avec les armées, sur lesquelles les associations peuvent toujours compter pour toute activité.

Il est important de remarquer que ces associations sont d'autant plus dynamiques que fort motivées sont les unités dont leurs adhérents sont issus . Le corps des Alpains et celui des Carabiniers sont très actifs et très ancrés dans la population dont ils sont réellement l'émanation.

On peut affirmer qu'il y a une corrélation étroite entre la façon d'effectuer le service national et ses effets sur la société civile.

Les associations peuvent constituer une alternative adaptée à l'archipel du volontariat qui, souvent pour manque d'unité et de coordination, n'atteint pas de résultats satisfaisants. Par le biais de ces associations les armées peuvent continuer à participer au développement et à la diffusion des valeurs dans la société.

L'expérience italienne démontre la possibilité de propager les valeurs par le biais de relais (associations, réservistes, retraités, etc.) qui sont en mesure de remplir cette mission en offrant moins de prise à la critique qu'une action directe de l'institution militaire

Enfin, la propagation des valeurs auprès des corps de l'État ayant un rapport avec la jeunesse(enseignement, justice, police), des clubs et associations de loisirs, des médias spécialisés pour les jeunes, permettrait de faire ressortir les actions militaires valorisantes : actions humanitaires, actions écologiques, etc. et de sensibiliser le public jeune à ce qu'est réellement l'Armée. La participation à la transmission des valeurs de la république commencera sans aucun doute par la lutte contre les préjugés hérités de l'époque où la "Grande Muette" restait dans ses casernes ou bien n'en sortait que pour des démonstrations de force et des coups d'État.

CONCLUSION

L'armée, relais des valeurs républicaines et de la cohésion sociale, est un projet qui pourrait surprendre. Et pourtant cela est possible. Rendre un peu d'espoir aux jeunes Français, déstabilisés par une situation sociale en pleine déréliction, et leur donner un peu de goût pour valeurs traditionnelles qui fondent la République ne paraît pas au dessus des moyens de l'institution militaire.

Mais cette action est vouée à l'échec si elle est entreprise isolément. En revanche, en liaison avec d'autres administrations ou associations, de nombreuses possibilités s'ouvrent pour encadrer et aider les jeunes afin de leur donner les moyens d'éviter de tomber dans la violence, la drogue, la délinquance. S'il est difficile de lutter efficacement contre le chômage, il est plus aisé de combattre l'exclusion, car l'armée dispose en son sein d'éléments prêts à s'engager contre ce fléau social.

Alliée à l'Education Nationale, par une plus grande participation à l'enseignement de l'instruction civique, une plus grande présence dans les lycées grâce à des appelés choisis pour leur sens des valeurs républicaines et leurs savoir-faire pédagogiques, et par une meilleure connaissance du milieu des enseignants elle peut apporter sa pierre à la construction de la cohésion sociale.

Il faut préalablement que soient abolis les privilèges qui sont nés dans les nouvelles formes du service national et qu'elle se consacre à sa mission rassemblant et brassant la jeunesse et devenant, pour la nation, un outil de stabilité interne.

La cohésion sociale doit, à l'heure de l'ouverture de notre pays à l'Europe, permettre, grâce à des échanges avec les institutions militaires des autres membres de l'Union, de créer une dynamique parmi les jeunes. Les valeurs des armées françaises sont les mêmes que celles des autres pays de l'Europe occidentale. Le

républicanisme n'est, nous l'avons vu, qu'une des formes de la démocratie. La solidarité, la cohésion sociale, la lutte contre la marginalisation de certains individus font partie des priorités des gouvernements de tous les pays de l'Europe. L'union des institutions militaires dans une tâche de formation des jeunes pourrait susciter des mouvements d'ampleur, accroître l'efficacité des actions entreprises isolément, et même peut-être faciliter la montée en puissance d'une force multi nationale . Le corps européen de Strasbourg pourrait servir de point de départ et de lieu d'expérimentation où la diffusion d'idées démocratiques, de solidarité et de cohésion prendraient une ampleur d'autant plus importante que l'impact en serait grand dans les populations.

L'armée française dispose de moyens et d'hommes qui sont capables de relever un des défis des 15 prochaines années. Elle possède des atouts véritablement forts pour atteindre son but qui reste la protection de la société, des populations et du patrimoine. Sa popularité doit être son arme, son intégrité sa loi, son adaptabilité sa force, et sa tolérance sa foi.



Table

.....	1
INTRODUCTION	3
I- VALEURS MILITAIRES ET VALEURS CIVIQUES ONT MÊME	
FONDEMENT:	4
11- PASSAGE DE LA DÉMOCRATIE A LA RÉPUBLIQUE:	4
12- LES ARMÉES: UN OUTIL AU SERVICE DE LA RÉPUBLIQUE:.....	5
II- LES ARMÉES FACE AU DÉVOIEMENT DE L'IDÉAL RÉPUBLICAIN ET	
DÉMOCRATIQUE:	6
21- DÉVOIEMENT DE LA PRATIQUE DÉMOCRATIQUE:.....	7
22- AFFAIBLISSEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE:.....	8
23- AFFAIBLISSEMENT DE L'ESPRIT DE DÉFENSE:.....	9
24- LES ARMÉES ET LA PROMOTION DE L'IDÉAL CIVIQUE:.....	10
III.PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES DANS LES ARMÉES	11
31- LES ACTIONS ACTUELLES	11
32- LES AMÉLIORATIONS POSSIBLES.....	13
33- L'ACCÈS A LA CITOYENNETÉ.....	14
34- QUELQUES PROPOSITIONS.....	16
341-Au sein des armées.....	16
342-Actions paramilitaires.....	16
CONCLUSION	18